



## NOTRE MODULE ELITE IDR, GESTION DES INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE, PERMET LE CALCUL ET L'ÉDITION DES PROVISIONS, EN FONCTION DE LA (OU DES) CONVENTION COLLECTIVE DE VOTRE SOCIÉTÉ

### Le calcul fait intervenir différents paramètres par convention comme :

- ✓ Le taux d'inflation moyen.
- ✓ Le taux d'actualisation des salaires.
- ✓ Le taux de rotation du personnel (global, par âge et/ou par catégorie).
- ✓ Le facteur de mortalité ou espérance de vie (table INSEE).
- ✓ Le taux de charges patronales.
- ✓ Des tables de coefficients de fin de carrière en fonction du nombre d'année d'ancienneté à l'âge de 60 ans et des catégories de personnel.
- ✓ De formules de calcul paramétrables.



15, avenue de Fondeyre, bp 42052  
31018 TOULOUSE cedex 2



+ 33 5 62 72 79 10



service-commercial@groupe-cogeser.fr



www.groupe-cogeser.fr

